

JR Prevent

Prévention des Risques humains

PROGRAMME & CONTENUS FORMATION

Formation La responsabilité pénale et civile de l'entreprise

Objectifs de la formation :

A l'issue de cette formation, vous serez capable d'identifier les situations pouvant représenter un risque pénal pour vous et votre entreprise. Vous apprendrez ainsi à prévenir, détecter et traiter ce risque pénal.

Vous aurez démystifié la garde à vue sur un plan juridique et psychologique et vous saurez adopter le bon comportement le jour J.

Appréhender l'étendue de la RC pro

- Identifier les risques de l'entreprise en fonction de ses activités
- Identifier le contenu des RC d'entreprise

Pré requis :

Aucun pré requis nécessaire pour suivre la formation : La responsabilité pénale et civile de l'entreprise

Thématique :

Formation prévention du risque pénal

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques

Exercices pratiques

Supports de cours de formation La responsabilité pénale et civile de l'entreprise

Formation animée par un intervenant issue de la Police Nationale

Formations Intra :

Durée conseillée : 5 jours (35 heures) Module alternant les présentations théoriques et les exercices de mise en pratique.

Votre Formateur :

Jérôme Robert, ancien cadre de l'Armée de l'Air spécialiste de la protection/défense des sites sensibles.

Chargé de mission (LOPPSI 2) auprès du groupe parlementaire en 2010 et initiateur de la loi sur les peines minimales.

Issue de la Police Nationale et actuellement en charge de la politique de sécurité d'une ville de 20000 Habs.

PROGRAMME

» Les différentes responsabilités

- La responsabilité civile de l'entreprise. *
- La responsabilité en droit de la sécurité sociale.
- Les responsabilités pénales.
- La responsabilité du chef d'entreprise.

» Le transfert de responsabilité : la délégation de pouvoir

- Les formes d'une délégation de pouvoir : lettre de mission, organigramme, clause du contrat.
- Le critère de l'autorité, la nécessité de la compétence, l'exigence des moyens pour mener à bien une mission.
- La distinction entre responsabilité au titre d'une délégation et responsabilité de plein droit.

Exercice

Chaque stagiaire vérifiera l'existence d'une délégation de pouvoir et les conséquences éventuelles en matière de responsabilité personnelle du chef d'entreprise.

» Responsabilités en matière de santé/sécurité

- La faute inexcusable. L'obligation de résultat.
- Le droit de la sécurité sociale.
- Les sanctions pénales induites.

Exercice

Cas pratique sur un accident de travail pour distinguer les conséquences en droit de la sécurité sociale et en droit pénal.

» Les responsabilités en matière de rythmes et durées de travail

- Rappel des règles. Les durées maximum de travail.
- Les hypothèses de non-respect et les conséquences.

Exercice

Appréhender les situations potentiellement risquées, notamment les horaires excessifs.

» Les responsabilités à l'égard des prestataires et de l'intérim

- Le risque prestataire. Le délit de marchandage.
- Le délit de prêt de main-d'oeuvre illicite.
- Le rôle et la responsabilité du chef d'entreprise.
- Les situations à risque en cas de recours à l'intérim.

Exercice

Identifier les risques de la sous-traitance.

» **Les responsabilités en matière de représentation du personnel**

La notion de délit d'entrave.

Les discriminations syndicales.

» **Les poursuites pénales**

L'Inspection du travail et la police judiciaire.

La mise en examen. La détention provisoire.

La garde à vue et le rôle de l'avocat :

- Définition de la garde à vue
- Qui peut être placé en garde à vue
- La durée de la garde à vue
- Les droits de la personne gardée à vue
- Le déroulement d'une garde à vue
- Les auditions pendant la garde à vue
- Le rôle de l'avocat
- Le rôle de l'Officier de Police Judiciaire
- Se comporter face à une audition
- L'après garde à vue (les suites judiciaires, comment digérer le choc psychologique de la privation de liberté, les réflexes à avoir juste après sa sortie de garde à vue....)

Les condamnations.

Exercice :

Simulation d'une audition avec le statut de mise en cause.

Formation responsabilité civile des entreprises

- Identification des risques de l'entreprise en fonction de ses activités

Recensement des principaux facteurs d'aggravation

Risque de fréquence et risque catastrophique

- Le contenu des garanties RC entreprise

Définition des dispositions communes à la RC exploitation et à la RC produits

- La terminologie, mots clés : Assuré, tiers, réclamation, franchise

- La garantie dans le temps

- L'étendue géographique du contrat

- Clauses de garantie de renonciation à recours

La garantie responsabilité civile exploitation et après livraison

- RC de l'entreprise vis-à-vis de ses employés

- RC de l'entreprise vis-à-vis des tiers

- Comprendre les dispositions spécifiques à la RC, produits RC de l'entreprise du fait des produits défectueux vis-à-vis des tiers

- Conséquences pour l'assuré : Frais de retrait, frais de dépose et de repose, dommages immatériels non consécutifs, frais de prévention des dommages